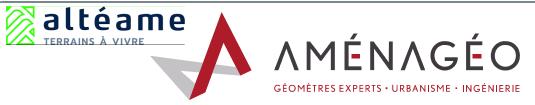
## DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR Loi S.R.U.

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif de ce terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.»

	S - Délimitation - Bornage DEFINIES lord   Sud   Est   Ouest	□façades sur voie	□ Autres :			
☐ DEFINI	IES juridiquement et matérialisées : DE	FLIMITATION - BORNAGE				
	Nature de la limite Descriptif	ldentité du(des) propriétaire(s) riverain(s) ou		S-VERBAL de DELIMITATION - E ou PLAN à annexer à l'acte	Date du contrôle d bornage effectué p le Géomètre-Exper	
		identification du(des) lot(s) riverain(s)	Date	Nom et adresse du Géomètre-Expert	soussigné	
Limite NORD	Limite matérialisée par		##/##/202#	<b>\</b>		
Limite SUD	Limite matérialisée par		##/##/202# + Drovis	AMÉNAGÉO  S. URBANISME - INGÉNIERIE  Z & Jean-Marc PIERROT		
Limite OUEST	Limite matérialisée par	Documen	##/##/202#	02.31.65.02.20 - contact@amenageo.fr www.amenageo.fr		
Limite EST	Limite matérialisée par		##/##/202#			
NB: Plan (	tes les limites ont été juridiquem de division joint. e ou plusieurs limites n'ont pas é 		ofinies : la SUP	PERFICIE indiquée n'est PAS G ieur Guillaume DOLIGEZ, Gé	SARANTIE.	



DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de GONNEVILLE-SUR-HONFLEUR

Lotissement

Permis d'aménager n° PA 014 304 23 D0003 accorde

Provisoire provisoire pocument provisoire

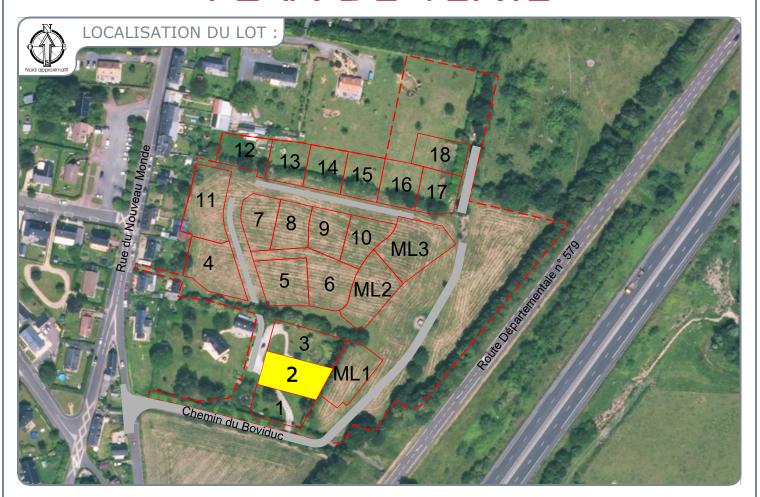
LOT n°

Superficie totale: 784 m<sup>2</sup>

Cadastre: ZC n°13p

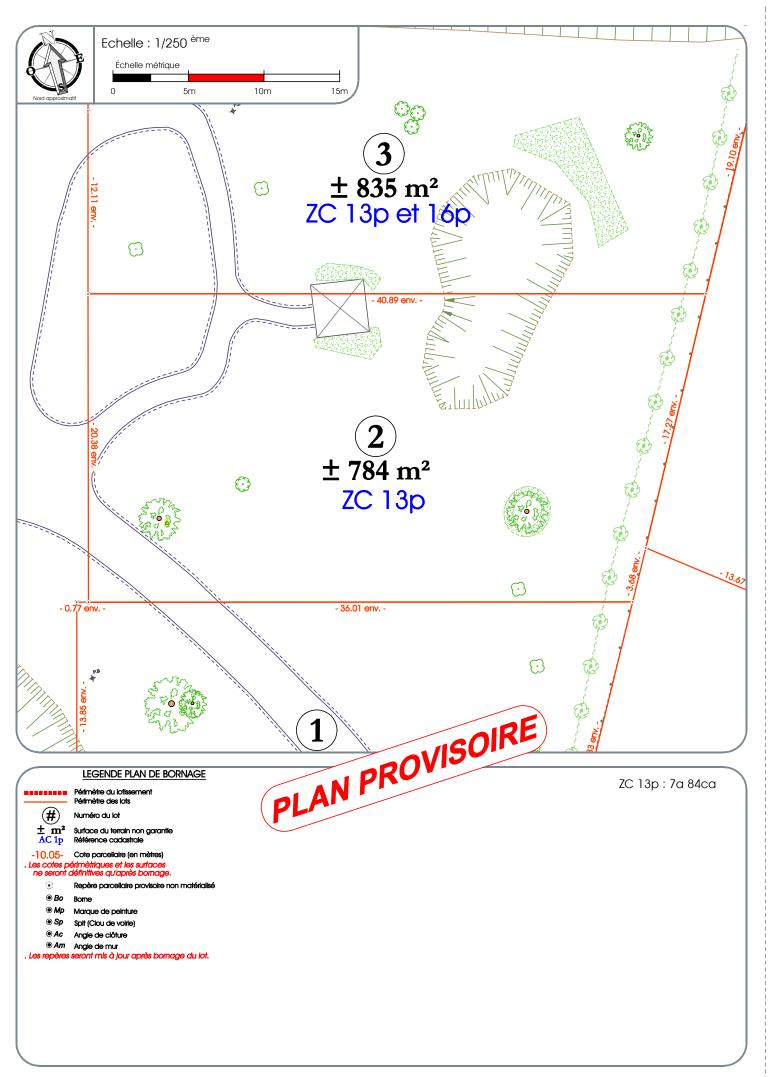
Surface de plancher: 300 m<sup>2</sup>

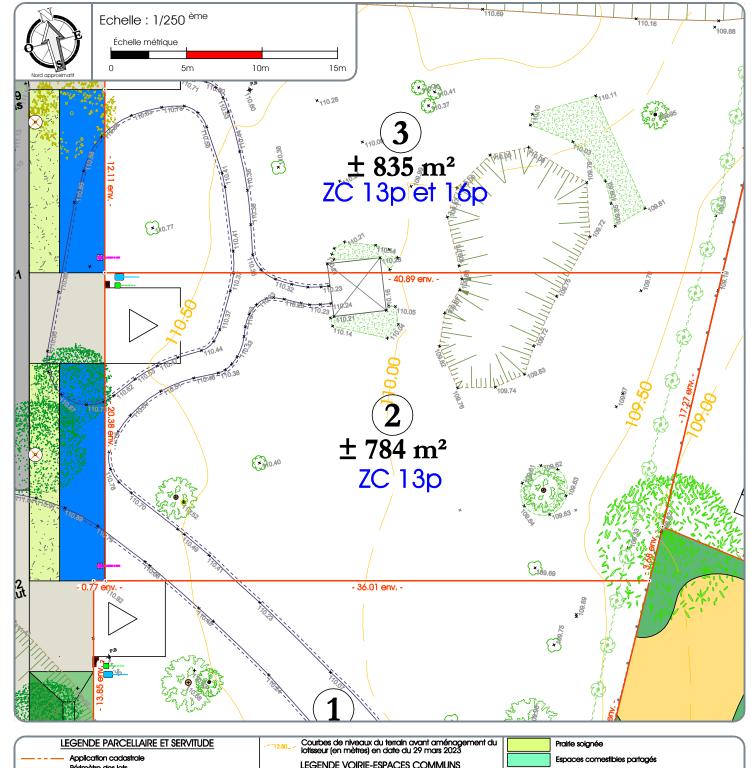
## PLAN DE VENTE



ZC.13p: 7a 84ca

						Modifications	Date	Etabli par	
02 31 65 02 20					А	Création	16.04.2024	L.R.	
contact@amenageo.fr • www.amenageo.fr		Dossier n°: 3296-23							
PONT-L'EVEQUE • Bureau principal 9, Place du Bras d'Or 14 130 Pont-L'Evêque	CAEN • Bureau secondaire 102 Ter, Avenue Henry Chéron 14 000 Caen Responsable : Guillaume Doligez	FALAISE • Bureau secondaire 44, rue Georges Clémenceau 14 700 Falaise Responsable : Jean-Marc Pierrot	ARGENTAN Permanence Espace Bee Cowork - 1, rue de la Paix 61 200 Argentan Responsable - Jean-Maric Pierrol Le vended de 8/30 à 13/30 et de 14/à à 17/30 Les authes bous sur rendez-vous						
	de Gervals DOLIGEZ - Gustave LUBAC		Raymond CLEMENCEAU		Ш				







NOTA: - La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le loitsseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.

Les cotes projet voite sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
 Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bomage des lots et l'établissement du D.M.P.C.

- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par sutte de décapage ou de rembialement.

- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.

Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.

- Levé topographique en mars 2023
FOND DE PLAN: Document établi sulvant le plan de composition (PA4) du permis d'aménager établi par Atelier Lignes et Cocottes urbaines ( Réf : "240216 Plan masse Gonneville.cwg")